



Argent bloquer chez l e notaire

Par **fredfly1**, le **16/04/2010** à **09:38**

Bonjour,
lors de la construction de la maison, le constructeur a passé un accord avec les propriétaires du chemin menant a la construction. En contre parti de l'utilisation du chemin il devait refaire celui-ci apres les travaux. Pour ce faire j'ai donner 4500 euro au notaire. Le probleme est le suivant, les travaux auraient du etre fait depuis deux ans et que rien n'a été fait. Je voudrait savoir s'il est possible de récupérer cette argent.
Merci d'avance.